

Car c'est à la seule condition de voir s'élever un établissement public que la Ville avait vendu cette parcelle à prix cassé.

La société Hôtel Jules César estime aujourd'hui qu'elle a tout fait pour remplir cette condition, mais qu'elle a

de la Municipalité de maintenir une zone hôtelière respecte le droit de propriété d'Hôtel Jules César. Le juge estime notamment que le marché hôtelier n'a pas sensiblement changé depuis 1982, date à laquelle la parcelle concernée a été affectée en zone hôtelière. Ce prin-

Tribunal administratif. Or hier, son responsable William Charles Zuber ne savait pas encore quelle serait sa stratégie au sujet d'une décision qu'il juge «aberrante».

Le syndic d'Yverdon est évidemment plus satisfait: «Nous sommes entièrement satisfaits

cher au Credit Suisse les cédules hypothécaires qui grèvent la parcelle du promoteur afin de reprendre la maîtrise stratégique de cette zone. Les négociations avec Hôtel Jules César SA sont actuellement en cours à ce sujet.

LAURE PINGOUD



Samuel-André Arm était l'un des pêcheurs qui a fumé les nombreuses bondelles que le public a dégustées.

EN BREF

«Le chant des cordes» à la vallée de Joux

LE LIEU Les Rencontres culturelles de la vallée de Joux organisent un concert qui sera donné vendredi soir 18 août à 20 h 30 à l'église du Lieu par des virtuoses venant de Berlin sous le nom de Wild Cart Ensemble. Réunie autour de l'artiste Amalia Aubert (fille de l'ancien organiste du Sentier Georges Aubert), cette équipe de copains et de musiciens confirmés, auxquels se sont joints des musiciens de la Hochschule für Musik Hans Eisler Berlin se présentera pour la première fois ensemble en public. Le programme propose des extraits d'œuvres majeures de musique de chambre des grands compositeurs du XVIIIe au XXe siècle soit de Mozart, Chostakovitch, Brahms, Strauss, Dvorák et Kodaly. Ils joueront dans des formations très diverses, allant du duo à l'octuor à cordes en passant par le quatuor avec piano. En final et comme apothéose, les douze artistes termineront le concert avec le 8e Concert brandebourgeois de Bach. L'entrée est libre. Une collecte sera toutefois organisée à la sortie.

VALLORBE L'entreprise Jaquet SA, dirigée par Pierre-Alain Rithner, affiche un bénéfice dans tous les secteurs de son activité pour 2004.

Changement à la tête d'une société à la santé de fer

» Armand Pedrazzini a succédé au professeur Magnenat à la tête du conseil d'administration de la plus ancienne entreprise du canton. La société se porte bien et le marché des machines de chantier est en extension.

Le capital actions de la société Jaquet Vallorbe SA est de 2,8 millions de francs. Au conseil d'administration, après quarante ans de mandat, le professeur Pierre Magnenat a passé le témoin de la présidence à Armand Pedrazzini. Ce dernier est administrateur de la société depuis plus de vingt ans.

Situation économique saine

«J'ai un tempérament de sportif. Je m'entoure de collaborateurs dynamiques capables de suivre le rythme et d'innover, afin de s'adapter au marché de la construction en continue évolution», commente Pierre-Alain Rithner, directeur de Jaquet SA Vallorbe depuis 1989. La société a fait son chemin dans la discrétion. Fondée en 1675, elle est une des plus anciennes entreprises industrielles du pays. Elle doit sa renommée au fer.

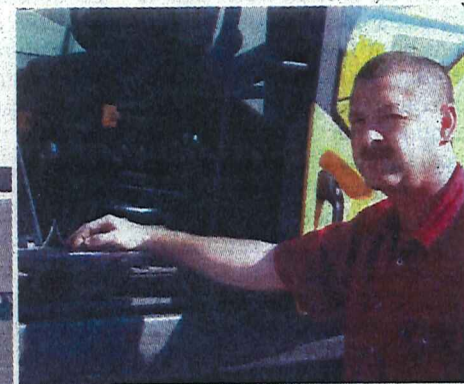
Le groupe Jaquet est constitué de trois sociétés: la maison mère présente à Vallorbe de-



L'ordinateur est indispensable à Gilles Zuffrey, chef d'atelier, pour dépanner une machine de chantier.

puis sa fondation, et deux sociétés filles, l'une à Genève, ouverte à Satigny en 2002, l'autre à Conthey (VS), créée en 1999.

Jaquet SA est la seule entreprise suisse à être active à la fois dans le secteur des produits sidérurgiques destinés à la construction, ainsi que dans la vente et location de machines de chantier. Elle occupe 80 per-



des aciers destinés à la construction, ainsi qu'aux ouvrages de génie civil tels que ponts, routes et autoroutes.

Une nouvelle chaîne de production est actuellement en cours d'installation à Vallorbe. Elle est de conception «maison» pour répondre à la spécificité des besoins de l'entreprise.

L'acier arrive de Suisse, de France, d'Italie ou d'Allemagne sous forme de bobines et de longues barres. Plus de 16 000 tonnes d'acier d'armatures ont été façonnées en 2004.

Afin d'assurer au mieux le transport auprès de sa clientèle, Jaquet SA possède sa propre flotte de véhicules. Elle est composée de quinze camions de types différents, du véhicule léger au semi-remorque de plus

de 40 tonnes, générant un important travail de logistique.

L'entreprise loue également des modules préfabriqués pouvant servir de bureaux de chantier, de salles de classe ou d'échoppes provisoires.

Marché en extension

Le marché des machines de chantier est l'activité la plus récente de l'entreprise. Depuis dix ans, cette activité est en progression. Jaquet SA est l'importateur officiel de plusieurs marques de machines pour la Suisse (pelles hydrauliques, chargeuses et grues). En Suisse romande, la vente et le service après-vente sont gérés depuis Vallorbe. Pour la Suisse allemande, Jaquet SA collabore avec une entreprise bernoise.

Le service après-vente est assuré par des collaborateurs spécialisés circulant avec un bus équipé aussi bien sur le plan informatique que mécanique. «De nos jours, il n'est plus envisageable de réparer une machine uniquement avec de l'outillage conventionnel. Les circuits électroniques sont omniprésents et complexes. Il faut être en mesure de les scanner pour déceler une panne», commente Pierre-Alain Rithner.

PIERRE BLANCHARD